

SPÉCIAL PÉDA



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



ÉDITION SPÉCIALE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026



Des moyens pour le sport scolaire

Le sport scolaire doit rester un service public permettant un accès à une pratique sportive et artistique volontaire régulière, de qualité et à moindre coût partout sur le territoire. Les dispositifs mis en place par les différents gouvernements, dont le dernier en date « 2 heures de plus au collège », ont montré leur inefficacité pour toucher les jeunes les plus loin de la pratique sportive.

Les rencontres sportives et artistiques inter-établissements doivent rester le cœur du sport scolaire. L'augmentation du coût des transports et le règlement fédéral UNSS 24-28 ont pourtant entraîné la suppression de nombreuses rencontres de districts.

Les temps de rencontres et de travail pour la profession doivent également se multiplier afin de construire collectivement les projets politiques et sportifs de l'UNSS, du niveau local au niveau national.

Le SNEP-FSU s'engage partout et avec constance pour le respect du forfait d'AS pour tous·tes les enseignant·es, pour la libération des mercredis après-midi, particulièrement en lycée, et pour l'attribution de moyens suffisants (matériels, financiers, humains [IMP.A pour la coordination des districts]), accès gratuit aux équipements, etc.)

DNB et bac : des épreuves nationales

Sans certification propre, pas de discipline scolaire à part entière reconnue au sein de l'Éducation nationale. Or, depuis plusieurs années, l'EPS subit une véritable « dédisciplinarisation », accentuée par la généralisation de l'évaluation par compétences : plutôt que d'être jugée sur des savoirs disciplinaires précis, la discipline se retrouve de plus en plus réduite à des cases à cocher, communes à toutes les matières. La certification est le premier terrain de cette attaque : l'EPS a déjà disparu des épreuves disciplinaires du DNB. Au lycée, l'évaluation est désormais laissée à l'initiative de chaque établissement. Deux établissements peuvent évaluer très différemment un même niveau, comme le montrent déjà les écarts mesurés entre lycées généraux.

Une épreuve nationale offre un cadre égalitaire : elle encadre l'évaluation par des critères communs à tous·tes les élèves. C'est pourquoi, en plus des 4 h d'EPS de la 6^e à la terminale, nous exigeons le retour d'une évaluation spécifique nationale au DNB et une refonte des référentiels nationaux dans les lycées.



4h d'EPS pour une culture commune et la santé des jeunes

Construire et rénover les Équipements

Savoirs à acquérir, temps d'apprentissage, niveaux de compétences développés dans les APSA dépendent avant tout des équipements sportifs mis à disposition des établissements scolaires. Le SNEP-FSU s'engage depuis des décennies pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux équipements et pour en améliorer la qualité d'usage et la qualité environnementale, afin qu'ils répondent aux besoins des scolaires.

Notre expertise est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale, les cabinets d'architectes, programmistes, etc. Les rencontres régulières avec les collectivités et les services de l'Éducation nationale ont permis la construction de centaines de gymnases « SNEP ». Le SNEP-FSU continue de porter l'exigence d'un grand plan national pluriannuel d'investissement pour la construction et la rénovation de milliers de gymnases éco-responsables, stades, salles spécialisées ou semi-spécialisées, dans ou à proximité immédiate des établissements scolaires, et de 1 000 piscines.



SCANNEZ MOI
VOIR LES PROGRAMMES
ALTERNATIFS





Les APSA au cœur de la formation professionnelle

La formation, qu'elle soit initiale ou continue, est une clé pour la réussite de tous·tes les élèves, mais tout dépend du contenu, du temps et du rôle qu'on lui attribue. Le SNEP-FSU est attaché à une formation pendant le temps scolaire et en présentiel, mais surtout à une formation disciplinaire basée sur les APSA. C'est ainsi que l'enseignant·e fera émerger les problématiques d'apprentissages et qu'il/elle pourra établir des contenus pédagogiques et didactiques pertinents. Les « Journées de l'EPS » organisées dans les académies en sont une parfaite illustration. Actuellement, la formation ne répond pas aux besoins des enseignant·es mais à celle des politiques à l'œuvre et à des injonctions : formations transversales, mise en application des réformes, inclusion sans moyens... mais c'est bien à travers les contenus disciplinaires que ces formations prendront leur sens.

Réduire les inégalités

Les programmes doivent donner un cadre national suffisamment ambitieux et explicite pour faire de l'égalité un véritable objectif des apprentissages. L'absence de visées communes claires et explicites renforce les inégalités territoriales, de genre ou sociales. L'exigence disciplinaire et la maîtrise des APSA ne peuvent s'opposer à l'inclusion de tous et toutes.

Nous attendons donc des nouveaux programmes d'EPS qui donnent toute sa place à cette ambition d'égalité. Des programmes qui permettent de penser la mixité comme une richesse, qui garantissent à tous et toutes l'accès à une culture commune favorable à la santé de tous·tes les jeunes.



Des programmes avec des attendus nationaux dans les APSA.”

Ce que les élèves doivent apprendre et savoir

Les programmes d'EPS ne donnant plus aucun attendu dans les APSA, chaque équipe détermine ce que les élèves doivent savoir faire sans exigence commune nationale. En fonction des possibilités locales, installations sportives, formations des enseignant·es, les savoirs sont déterminés. Les inégalités sociales et territoriales sont ainsi renforcées, dédouanant l'État de toute responsabilité et faisant au contraire reposer sur les enseignant·es le poids de l'échec ou de la réussite. La classification des APSA se fait selon 5 champs définis en compétences attendues. Les APSA ne sont plus que des supports pour atteindre une compétence très générale et floue. Le SNEP-FSU a écrit un programme qui précise les savoirs attendus dans les APSA. Une véritable aide à l'enseignement qui précise ce que tous·tes les élèves devraient savoir faire dans les activités sportives et artistiques enseignées.

Tout de suite...

Les mesures d'un plan d'urgence pour augmenter l'activité physique, sportive et artistique des jeunes



4h par semaine d'EPS, de la maternelle à la fin du lycée.



Une section sportive scolaire ou une option dans chaque établissement scolaire.



Doublement des recrutements pendant au moins 5 ans, soit 1 500 recrutements par an.



Un plan de construction de 1 000 gymnases et piscines éco-responsables.



Concours aux métiers de l'enseignement : une formation publique, universitaire, professionnalisante et accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.



Mise aux normes environnementales et adaptation des équipements aux nouvelles attentes des pratiquant·es (chiffrage de la cour des comptes : 20 milliards d'euros).



Des programmes nationaux avec des attendus dans les APSA.



Diminution du nombre d'élèves par classe : 24 maximum.



Augmentation de la subvention de l'État pour le sport scolaire. Libération de la plage horaire du mercredi après-midi dans tous les établissements scolaires.



Un financement du sport à hauteur de 1 % du budget de l'État. La construction d'un observatoire des inégalités territoriales du sport. Une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour le sport.



Une épreuve d'EPS aux examens (DNB, CAP, Bac) avec un coefficient revalorisé.



Création d'un module obligatoire à l'université en licence.

Restons connecté·es !

SNEP-FSU National - Paris

76, rue des Rondeaux - 75020 Paris

Horaires d'ouverture - du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mail : secretariat@snepfsu.net - Tél. : 01 44 62 82 23

Retrouvez toutes les informations sur
www.snepfsu.net



YOUTUBE
@SNEPFSU-EPS



FACEBOOK
@SNEPFSU



INSTAGRAM
@snep_fsus



BLUESKY
@snepfsu.bsky.social